



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/48/844
12 janvier 1994
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-huitième session
Point 132 a) de l'ordre du jour

FINANCEMENT DES ACTIVITES QUI DECOULENT DE LA RESOLUTION 687 (1991) DU CONSEIL DE SECURITE : MISSION D'OBSERVATION DES NATIONS UNIES POUR L'IRAQ ET LE KOWEIT

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1 - 6	3
II. ETAT DES CONTRIBUTIONS DUES	7	3
III. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	8	4
IV. ADMINISTRATION FINANCIERE	9	5
V. RAPPORT FINANCIER POUR LA PERIODE ALLANT DU 1er NOVEMBRE 1992 AU 31 OCTOBRE 1993	10	5
VI. PREVISIONS DE DEPENSES POUR LA PERIODE ALLANT DU 1er NOVEMBRE 1993 AU 31 OCTOBRE 1994	11 - 14	5
VII. ETAT DU REMBOURSEMENT DES DEPENSES RELATIVES AUX CONTINGENTS	15 - 16	6
VIII. MESURES A PRENDRE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE A SA QUARANTE-HUITIEME SESSION	17	6

Annexes

I. Rapport financier pour la période allant du 1er novembre 1992 au 31 octobre 1993	8
II. Rapport financier pour la période allant du 1er novembre 1992 au 31 octobre 1993 : informations complémentaires	12

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
III. Répartition géographique des effectifs, des véhicules et du gros matériel, au 31 octobre 1993	17
IV. Dépenses et montant révisés des ressources prévues pour les périodes allant du 9 avril 1992 au 31 octobre 1993, et prévisions de dépenses pour la période allant du 1er novembre 1993 au 31 octobre 1994	19
V. Prévisions de dépenses pour la période allant du 1er novembre 1993 au 31 octobre 1994 : informations complémentaires	23
VI. Tableau d'effectifs actuels et proposés	56
VII. Dépenses relatives au personnel civil et dépenses connexes pour la période allant du 1er novembre 1993 au 31 octobre 1994 .	57
VIII. Crédits ouverts et dépenses de fonctionnement : période allant du 9 avril 1991 au 28 février 1994	58

I. INTRODUCTION

1. La Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK) a été créée par le Conseil de sécurité conformément à sa résolution 687 (1991) du 3 avril 1991. Dans sa résolution 689 (1991) du 9 avril 1991, le Conseil a décidé de réexaminer tous les six mois la question de savoir s'il fallait maintenir la MONUIK ou mettre fin à son mandat.
2. L'Assemblée générale, dans sa résolution 47/208 du 22 décembre 1992, a ouvert un crédit d'un montant brut de 20 millions de dollars (soit un montant net de 19 192 400 dollars) aux fins des opérations de la MONUIK pour la période allant du 1er novembre 1992 au 30 avril 1993.
3. Dans sa résolution 47/208 B du 14 septembre 1993, l'Assemblée générale a aussi ouvert un montant brut de 19,8 millions de dollars (soit un montant net de 18,6 millions de dollars) aux fins des opérations de la MONUIK au cours de la période du 1er mai au 31 octobre 1993 ainsi qu'un montant brut de 20 millions de dollars (soit un montant net de 19 889 600 dollars) pour la même période aux fins du renforcement de la MONUIK, autorisé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 806 (1993) du 5 février 1993.
4. Dans la même résolution, l'Assemblée a aussi autorisé le Secrétaire général à engager mensuellement des dépenses pour la Mission d'observation à concurrence d'un montant brut de 6 250 825 dollars (soit un montant net de 6 064 700 dollars) pour la période allant du 1er novembre 1993 au 28 février 1994 au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Mission d'observation au-delà du 31 octobre 1993.
5. L'ouverture de crédit et l'engagement de dépenses approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 47/208 B aux fins du renforcement de la MONUIK devaient permettre de déployer sept observateurs militaires supplémentaires – ce qui portait à 255 le nombre d'observateurs sur le terrain et ramenait à 45 celui des observateurs en réserve, l'effectif total autorisé étant de 300 observateurs militaires – et de recruter 795 hommes supplémentaires, dont 15 pour le détachement médical, 5 pour l'unité logistique et 775 pour les bataillons d'infanterie, ainsi que 19 membres du personnel civil recrutés sur le plan international et 31 agents recrutés localement, ce qui portait l'effectif total autorisé à 910 hommes pour les contingents, 109 pour le personnel civil recruté sur le plan international et 127 pour le personnel local.
6. Dans un rapport au Conseil de sécurité daté du 1er octobre 1993¹, le Secrétaire général a recommandé que la MONUIK soit maintenue pour une nouvelle période de six mois, du 9 octobre 1993 au 8 avril 1994. Dans une lettre datée du 11 octobre 1993², le Président du Conseil de sécurité a informé le Secrétaire général que le Conseil souscrivait à ses recommandations.

II. ETAT DES CONTRIBUTIONS DUES

7. Au 31 octobre 1993, un montant total de 178 029 200 dollars avait été réparti entre les Etats Membres aux fins du financement de la MONUIK pour la période allant du 9 avril 1991, date de sa création, au 31 octobre 1993. Le montant des contributions reçues pour cette période s'élevait au total à

/...

153 153 274 dollars. Le tableau ci-après donne une ventilation détaillée de ce montant.

Etat des contributions au 31 décembre 1993

(En dollars des Etats-Unis)

	<u>9 avril 1991-</u> <u>31 octobre 1993</u>
Crédits ouverts	182 877 000
Dépenses autorisées	—
<u>A déduire</u> : Sommes portées au crédit des Etats Membres	<u>(4 847 800)</u>
Montant réparti entre les Etats Membres	178 029 200
Contributions reçues	<u>153 153 274</u>
Solde restant à recevoir	<u><u>24 875 926</u></u>

III. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

8. Au paragraphe 13 de sa résolution 47/208 B, l'Assemblée générale a invité les Etats Membres à fournir des contributions volontaires pour la Mission, tant en espèces que sous forme de service et de fournitures pouvant être acceptés par le Secrétaire général. Pour la période qui a pris fin le 31 octobre 1993, les contributions volontaires non budgétisées qui ont été mises à la dispositions de la MONUIK étaient les suivantes :

a) Deux avions avec leur équipage ont été mis à la disposition de la Mission par le Gouvernement suisse; cette contribution a été évaluée à 1,2 million de francs suisses, soit l'équivalent d'environ 794 702 dollars;

b) Le Gouvernement koweïtien a remboursé à la MONUIK un montant de 411 281 970 dinars koweïtiens (soit l'équivalent de 1 370 939,90 dollars) au titre des carburants et lubrifiants pour la période du 10 juin 1991 au 30 mai 1993 et au titre du carburant pour avions pour la période du 22 avril 1991 au 30 juin 1993. Un remboursement partiel de 54 261 dinars koweïtiens (180 872 dollars) a également été effectué pour les mois de juin à octobre 1993. Il y a lieu de noter que cet arrangement relatif au remboursement de 50 % du coût des carburants et lubrifiants prend fin au 31 octobre 1993;

c) Le Gouvernement koweïtien a également commencé à construire les deux camps nécessaires pour loger le bataillon d'infanterie, qui seront mis gratuitement à la disposition de la MONUIK;

d) Dans un rapport au Conseil de sécurité daté du 1er octobre 1993¹, le Secrétaire général a informé le Conseil que par une lettre datée du

/...

17 juillet 1993, le Représentant permanent de Koweït lui avait fait part de la décision de son gouvernement de prendre à sa charge les deux tiers des dépenses afférentes à la MONUIK. Ce nouvel arrangement devait prendre effet au 1er novembre 1993. Un montant de 16 millions de dollars a été reçu pour la période allant du 1er novembre 1993 au 28 février 1994.

IV. ADMINISTRATION FINANCIERE

Ressources mises à la disposition de la MONUIK et dépenses de fonctionnement pour la période allant du 9 avril 1991 au 28 février 1994

9. Les ressources totales mises à la disposition de la MONUIK par l'Assemblée générale pour la période allant du 9 avril 1991 au 28 février 1994 représentent un montant brut de 191 564 800 dollars (montant net : 186 029 200 dollars), provenant de l'ouverture de crédits d'un montant brut de 182 877 000 dollars (montant net : 178 029 200 dollars) et d'une autorisation d'engager des dépenses d'un montant brut de 8 687 800 dollars (montant net : 8 millions de dollars). Les dépenses de fonctionnement ont représenté un montant brut de 160 260 433 dollars (montant net : 155 941 960 dollars). Les montants portés au crédit des Etats Membres à déduire de leurs contributions se sont élevés en chiffres bruts à 19 992 167 dollars (montant net : 18 311 740 dollars). Il reste à l'heure actuelle un solde inutilisé d'un montant brut de 11 312 200 dollars (montant net : 11 775 500 dollars). En outre, les intérêts créditeurs et les recettes accessoires se sont élevés à 747 043 dollars et 1 501 059 dollars respectivement.

V. RAPPORT FINANCIER POUR LA PERIODE ALLANT DU 1er NOVEMBRE 1992 AU 31 OCTOBRE 1993

10. On trouvera à l'annexe I au présent rapport la ventilation, par rubrique budgétaire, des dépenses initialement prévues pour la MONUIK, des montants révisés répartis pour la période allant du 1er novembre 1992 au 31 octobre 1993, ainsi que des prévisions de dépenses pour la période considérée. Comme on l'a indiqué, le montant brut des dépenses totales s'est élevé à 39,8 millions de dollars (montant net : 37 991 100 dollars), ce qui laisse un solde inutilisé d'un montant brut de 20 millions de dollars (montant net : 19 775 500 dollars). Ces économies sont dues au retard intervenu dans le déploiement du bataillon mécanisé autorisé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 806 (1993) aux fins du renforcement de la MONUIK. On trouvera des informations complémentaires à ce sujet dans l'annexe II.

VI. PREVISIONS DE DEPENSES POUR LA PERIODE ALLANT DU 1er NOVEMBRE 1993 AU 31 OCTOBRE 1994

11. En attendant la mise au point du présent rapport et la décision que prendra l'Assemblée générale sur les ressources financières supplémentaires à allouer à la MONUIK, le Secrétaire général, le 9 décembre 1993, a demandé au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, conformément à la résolution 47/208 B de l'Assemblée générale, de l'autoriser à engager, au titre des opérations de la MONUIK pour la période allant du 1er novembre 1993 au 28 février 1994, des dépenses d'un montant total brut de

/...

25 003 300 dollars (montant net : 24 301 800 dollars). Le Comité consultatif n'a pas pris de décision à ce sujet.

12. Dans un rapport récapitulatif daté du 9 décembre 1993³, le Secrétaire général a demandé l'autorisation d'engager des dépenses jusqu'à concurrence d'un montant brut de 12 714 000 dollars (montant net : 11 707 400 dollars) pour la période de six mois comprise entre le 1er novembre 1993 et le 30 avril 1994 par prélèvement sur le solde inutilisé de l'ouverture de crédit visée au paragraphe 11 ci-dessus, compte tenu du montant de 23 414 800 dollars représentant une contribution volontaire annoncée. Toutefois, dans sa décision 48/466, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à engager des dépenses jusqu'à concurrence d'un montant brut ramené à 8 687 800 dollars (montant net : 8 millions de dollars) en sus de la contribution volontaire d'un montant de 23 414 800 dollars annoncé pour la période du 1er novembre 1993 au 28 février 1994.

13. Le coût estimatif des opérations de la MONUIK au cours de la période de 12 mois allant du 1er novembre 1993 au 31 octobre 1994 représente un montant brut de 6 120 200 dollars (montant net : 5 932 950 dollars) par mois. On trouvera à l'annexe IV du présent rapport une ventilation détaillée des prévisions de dépenses, par rubrique budgétaire, et, à l'annexe V, des informations complémentaires à ce sujet.

14. L'actuel mandat de six mois de la MONUIK arrivera à expiration en avril 1994. Le Secrétaire général prie donc l'Assemblée générale d'ouvrir à sa quarante-huitième session un crédit d'un montant approprié pour couvrir les dépenses de la MONUIK pour la période postérieure au 30 avril 1994, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Mission.

VII. ETAT DU REMBOURSEMENT DES DEPENSES RELATIVES AUX CONTINGENTS

15. Pendant la période allant du 1er novembre 1992 au 31 octobre 1993, les troupes ont été fournies à la MONUIK par les Gouvernements du Canada et de l'Argentine (unité du génie), du Danemark (logistique) et de la Norvège (personnel médical).

16. Les gouvernements ont été intégralement remboursés, conformément aux taux de remboursement standard en vigueur, pour la période qui a pris fin le 31 octobre 1993.

VIII. MESURES A PRENDRE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE A SA QUARANTE-HUITIEME SESSION

17. Les mesures que doit prendre l'Assemblée générale à sa quarante-huitième session en ce qui concerne le financement de la MONUIK sont les suivantes :

a) Autoriser des engagements de dépenses d'un montant brut de 36 721 200 dollars (montant net : 35 597 700 dollars pour les opérations de la Mission au cours de la période allant du 1er novembre 1993 au 30 avril 1994, y compris le montant brut de 8 687 800 dollars (montant net : 8 millions de dollars) autorisé par l'Assemblée dans sa décision 48/466 pour la période allant

/...

du 1er novembre 1993 au 28 février 1994, et la contribution volontaire annoncée représentant les deux tiers du coût de l'opération;

b) Ouvrir un crédit d'un montant brut de 12 989 400 dollars (montant net : 11 865 900 dollars) pour les opérations de la Mission au cours de la période allant du 1er novembre 1993 au 30 avril 1994;

c) Décider de déduire du montant réparti entre les Etats Membres leur part respective du solde inutilisé représentant un montant brut de 4 301 600 dollars (montant net : 3 865 900 dollars) pour la période du 1er novembre 1993 au 30 avril 1994, en sus du montant brut de 8 687 800 dollars (montant net : 8 millions de dollars) déjà déduit pour la période allant du 1er novembre 1993 au 28 février 1994;

d) Pour la période postérieure au 30 avril 1994, autoriser des engagements de dépenses d'un montant brut de 6 120 200 dollars par mois (montant net : 5 932 950 dollars) et répartir entre les Etats Membres le tiers de ce montant, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la MONUIK au-delà de cette date.

Notes

¹ S/26520.

² S/26566.

³ A/C.5/48/40.

ANNEXE I

Rapport financier pour la période allant du 1er novembre 1992 au 31 octobre 1993

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	<u>Prévisions de dépenses initiales</u> (1)	<u>Montant réparti</u> (2)	<u>Montant estimatif des dépenses</u> (3)	<u>Economies/ (dépassements)</u> (2)-(3)
1. <u>Personnel militaire</u>				
a) <u>Observateurs militaires</u>				
Indemnité de subsistance (missions)	13 988,9	10 259,9	10 939,4	(679,5)
Frais de voyage	1 257,5	1 322,9	1 243,8	79,1
Indemnité d'habillement et d'équipement	50,1	50,3	50,3	—
	<u>15 296,5</u>	<u>11 633,1</u>	<u>12 233,5</u>	<u>(600,4)</u>
b) <u>Contingents</u>				
Remboursements aux gouvernements aux taux standard	3 899,7	2 517,8	1 149,6	1 368,2
Détente et loisirs	115,5	119,7	39,4	80,3
Rations	1 706,3	1 279,1	876,3	402,8
Indemnité journalière	147,6	92,6	46,5	46,1
Indemnité de subsistance (missions)	—	—	—	—
Déploiement, relève et rapatriement	1 786,0	1 295,0	500,4	794,6
Indemnité d'habillement et d'équipement	264,1	169,7	75,8	93,9
	<u>7 919,2</u>	<u>5 473,9</u>	<u>2 688,0</u>	<u>2 785,9</u>
c) <u>Autres dépenses afférentes aux contingents</u>				
Matériel appartenant aux contingents	1 604,5	1 604,5	300,0	1 304,5
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	150,0	150,0	—	150,0
	<u>1 754,5</u>	<u>1 754,5</u>	<u>300,0</u>	<u>1 454,5</u>
Total, rubrique 1	24 970,2	18 861,5	15 221,5	3 640,0
2. <u>Personnel civil</u>				
a) <u>Police civile</u>				
Indemnité de subsistance (missions)	—	—	—	—
Frais de voyage	—	—	—	—
Indemnité d'habillement et d'équipement	—	—	—	—
	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>
b) <u>Personnel international et personnel local</u>				
Traitements du personnel international	3 796,2	4 295,2	3 778,5	516,7
Traitements du personnel local	1 773,1	1 825,9	1 652,5	173,4
Consultants	—	—	—	—
Heures supplémentaires	—	—	—	—
Dépenses communes de personnel	3 315,0	2 682,8	2 682,8	—
Indemnité de subsistance (missions)	4 923,2	3 628,5	3 314,4	314,1
Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission	285,0	35,3	35,3	—
Autres voyages autorisés	100,0	28,7	4,0	24,7
	<u>14 192,5</u>	<u>12 496,4</u>	<u>11 467,5</u>	<u>1 028,9</u>
c) <u>Agents contractuels internationaux</u>	—	—	—	—

/...

	<u>Prévisions de dépenses initiales</u> (1)	<u>Montant réparti</u> (2)	<u>Montant estimatif des dépenses</u> (3)	<u>Economies/ (dépassements)</u> (2)-(3)
d) <u>Volontaires des Nations Unies</u>	—	—	—	—
e) <u>Personnel fourni par le gouvernement</u>	—	—	—	—
f) <u>Personnel civil chargé d'observer les élections</u>	—	—	—	—
Total, rubrique 2	14 192,5	12 496,4	11 467,5	1 028,9
3. <u>Locaux/hébergement</u>				
Location de locaux	—	—	—	—
Aménagement et rénovation des locaux	802,0	—	—	—
Fournitures d'entretien	—	466,0	241,0	225,0
Services d'entretien	116,0	—	—	—
Eclairage, chauffage, énergie et eau	628,4	473,3	110,7	362,6
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	8 518,9	7 262,2	197,5	7 064,7
	10 065,3	8 201,5	549,2	7 652,3
4. <u>Remise en état des infrastructures</u>	—	—	—	—
5. <u>Transports</u>				
Achat de véhicules	3 105,9	1 262,5	11,3	1 251,2
Location de véhicules	—	—	—	—
Matériel d'atelier	32,0	21,0	19,9	1,1
Pièces de rechange, réparations et entretien	965,6	705,0	498,4	206,6
Carburants et lubrifiants	512,8	517,6	517,6	—
Assurance	110,5	187,1	166,2	20,9
	4 726,8	2 693,2	1 213,4	1 479,8
6. <u>Opérations aériennes</u>				
a) <u>Hélicoptères</u>				
Location/affrètement	4 673,9	3 828,6	3 170,0	658,6
Carburants et lubrifiants	264,3	247,5	118,8	128,7
Déploiement/retrait	212,3	322,8	322,8	—
Vols de réapprovisionnement	—	—	—	—
Peinture/préparation	84,0	34,0	34,0	—
Assurance	—	—	—	—
	5 234,5	4 432,9	3 645,6	787,3
b) <u>Avions</u>				
Location/affrètement	808,8	1 091,3	1 079,4	11,9
Carburants et lubrifiants	280,1	222,8	333,6	(110,8)
Déploiement/retrait	—	—	—	—
Peinture/préparation	—	—	—	—
Assurance	28,8	14,0	19,2	(5,2)
	1 117,7	1 328,1	1 432,2	(104,1)
c) <u>Indemnité de subsistance des équipages</u>	267,7	133,8	88,0	45,8

/...

	<u>Prévisions de dépenses initiales</u> (1)	<u>Montant réparti</u> (2)	<u>Montant estimatif des dépenses</u> (3)	<u>Economies/ (dépassements)</u> (2)-(3)
d) <u>Autres dépenses</u>				
Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne	—	—	—	—
Droits d'atterrissage et manutention au sol	36,0	79,3	187,1	(107,8)
Réservoirs de carburant	—	—	—	—
	<u>36,0</u>	<u>79,3</u>	<u>187,1</u>	<u>(107,8)</u>
Total, rubrique 6	6 555,9	5 974,1	5 352,9	621,2
7. <u>Opérations navales</u>	—	—	—	—
8. <u>Transmissions</u>				
a) <u>Eléments complémentaires</u>				
Matériel de transmissions	1 744,1	1 070,0	82,4	987,6
Pièces de rechange et fournitures	931,0	666,0	191,5	474,5
Matériel d'atelier et d'essai	223,4	151,5	14,8	136,7
Communications commerciales	470,0	512,6	524,9	(12,3)
	<u>3 368,5</u>	<u>2 400,1</u>	<u>813,6</u>	<u>1 586,5</u>
b) <u>Contrat relatif au réseau principal</u>	—	—	—	—
Total, rubrique 8	3 368,5	2 400,1	813,6	1 586,5
9. <u>Matériel divers</u>				
Mobilier de bureau	199,0	198,4	48,4	150,0
Matériel de bureau	118,6	109,6	39,0	70,6
Matériel informatique	150,6	56,8	70,3	(13,5)
Groupes électrogènes	129,0	129,0	—	129,0
Matériel d'observation	237,0	177,0	—	177,0
Réservoirs d'essence et débitmètres	—	—	—	—
Matériel médical et dentaire	101,3	93,3	—	93,3
Equipement des logements	423,0	416,0	203,9	212,1
Matériel divers	327,6	345,9	149,6	196,3
Matériel pour la défense des périmètres	—	—	—	—
Matériel de purification de l'eau	150,0	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	588,5	221,4	96,2	125,2
	<u>2 424,6</u>	<u>1 747,4</u>	<u>607,4</u>	<u>1 140,0</u>
10. <u>Fournitures et services</u>				
a) <u>Services divers</u>				
Vérification des comptes	20,0	—	—	—
Services contractuels	752,0	642,4	498,7	143,7
Services de traitement des données	—	—	—	—
Services de sécurité	—	—	—	—
Services et traitements médicaux	10,0	20,0	0,7	19,3
Services d'entretien	—	—	—	—
Demandes d'indemnisation et règlements	—	—	—	—
Dépenses de représentation	30,0	30,8	15,0	15,8
Autres services divers	120,0	123,9	75,2	48,7
	<u>932,0</u>	<u>817,1</u>	<u>589,6</u>	<u>227,5</u>

/...

	<u>Prévisions de dépenses initiales</u> (1)	<u>Montant réparti</u> (2)	<u>Montant estimatif des dépenses</u> (3)	<u>Economies/ (dépassements)</u> (2)-(3)
b) <u>Fournitures diverses</u>				
Papeterie et fournitures de bureau	153,1	142,3	64,0	78,3
Fournitures médicales	35,0	55,0	7,6	47,4
Fournitures sanitaires et de nettoyage	65,0	115,0	19,6	95,4
Abonnements	25,5	24,4	18,7	5,7
Fournitures électriques	350,0	392,5	217,2	175,3
Bâches pare-éclats pour véhicules	—	—	—	—
Accessoires d'uniforme, drapeaux et décalcomanies	242,9	255,2	185,5	69,7
Fournitures pour la défense des périmètres	190,0	80,0	40,4	39,6
Cartes d'état-major	—	—	—	—
Intendance et magasins	710,0	279,0	166,8	112,2
	<u>1 771,5</u>	<u>1 343,4</u>	<u>719,8</u>	<u>623,6</u>
Total, rubrique 10	2 703,5	2 160,5	1 309,4	851,1
11. <u>Fournitures et services liés aux élections</u>	—	—	—	—
12. <u>Programmes d'information</u>	—	—	—	—
13. <u>Programmes de formation</u>	—	—	—	—
14. <u>Programmes de déminage</u>	—	—	—	—
15. <u>Aide au désarmement et à la démobilisation</u>	—	—	—	—
16. <u>Fret aérien et de surface</u>				
Transport du matériel appartenant aux contingents	1 750,0	1 750,0	—	1 750,0
Ponts aériens militaires	—	—	—	—
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	340,0	295,5	269,8	25,7
	<u>2 090,0</u>	<u>2 045,5</u>	<u>269,8</u>	<u>1 775,7</u>
17. <u>Système intégré de gestion</u>	180,0	180,0	180,0	—
18. <u>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</u>	1 206,4	1 006,4	1 006,4	—
19. <u>Contributions du personnel</u>	<u>1 725,6</u>	<u>2 033,4</u>	<u>1 808,9</u>	<u>224,5</u>
Total brut, rubriques 1 à 19	74 309,3	59 800,0	39 800,0	20 000,0
20. <u>Recettes provenant des contributions du personnel</u>	(1 725,6)	(2 033,4)	(1 808,9)	(224,5)
Total net	72 583,7	57 766,6	37 991,1	19 775,5
21. <u>Contributions volontaires en nature</u>	—	—	—	—
Total des ressources	72 583,7	57 766,6	37 991,1	19 775,5

/...

ANNEXE II

Rapport financier pour la période allant du 1er novembre 1992
au 31 octobre 1993 : informations complémentaires

(En dollars des Etats-Unis)

Economies/
(dépassements)

1. Personnel militaire

a) Observateurs militaires (600 400)

1. Les ressources prévues au titre de l'indemnité de subsistance (missions) pour la période de 12 mois considérée avaient été sous-estimées de 679 500 dollars. Le montant supplémentaire nécessaire a été compensé en partie par des économies au titre des frais de voyage (79 100 dollars).

b) Contingents 2 785 900

2. Compte tenu principalement du retard survenu dans le déploiement du bataillon d'infanterie, des économies d'un montant total de 2 785 900 dollars ont pu être réalisées au titre des rubriques ci-après : remboursement des dépenses de personnel aux taux standard (1 368 200 dollars), détente et loisirs du personnel (80 300 dollars), rations (402 800 dollars), indemnité journalière (46 100 dollars), déploiement, relève et rapatriement des troupes (794 600 dollars) et indemnité d'habillement et d'équipement (93 900 dollars). En outre, les dépenses au titre des contingents avaient été calculées sur la base d'un effectif autorisé de 115 militaires alors qu'en fait l'effectif n'a été en moyenne que de 96 militaires pendant la période de six mois considérée, d'où les économies réalisées.

c) Autres dépenses afférentes aux contingents . . . 1 454 500

3. Des dépenses d'un montant total de 1 454 500 dollars, au titre du matériel appartenant aux contingents (1 304 500 dollars) et de l'indemnité en cas de décès ou d'invalidité (150 000 dollars), ont été réalisées en raison du retard survenu dans le déploiement du bataillon mécanisé.

2. Personnel civil 1 028 900

4. Des économies d'un montant total de 1 028 900 dollars, au titre des traitements du personnel

/...

international (516 700 dollars), des traitements du personnel local (173 400 dollars), de l'indemnité de subsistance (missions) (314 100 dollars) et des voyages autorisés (24 700 dollars), ont été réalisées du fait que le recrutement de personnel civil supplémentaire a été retardé en attendant le déploiement du bataillon mécanisé.

3. Locaux/hébergement 7 652 300

5. Des économies d'un montant total de 7 652 300 dollars ont été réalisées aux rubriques ci-après : fournitures d'entretien (225 000 dollars), électricité, chauffage, énergie et eau (362 600 dollars) et construction/bâtiments préfabriqués (7 064 700 dollars). Les économies au titre de la construction de locaux tiennent au fait que les deux camps nécessaires pour le bataillon seront maintenant fournis à titre de contribution volontaire par le gouvernement hôte. Les économies réalisées à la rubrique électricité, chauffage, énergie et eau tiennent au retard survenu dans le déploiement du bataillon.

4. Remise en état des infrastructures

6. Aucun changement.

5. Opérations de transport 1 479 800

7. Compte tenu du retard survenu dans le déploiement du bataillon d'infanterie, des économies d'un montant total de 1 479 800 dollars ont été réalisées aux rubriques ci-après : achat de véhicules (1 251 200 dollars), matériel d'atelier (1 100 dollars), pièces de rechange, réparations et entretien (206 600 dollars) et assurance (20 900 dollars).

6. Opérations aériennes 621 200

8. Les quatre hélicoptères supplémentaires autorisés pour le renforcement de la MONUIK n'ayant pas été déployés en attendant l'arrivée du bataillon mécanisé, des économies d'un montant total de 787 300 dollars ont été réalisées au titre des frais de location/affrètement d'hélicoptères (658 600 dollars) et des carburants et lubrifiants (128 700 dollars).

9. Les ressources supplémentaires nécessaires pour l'achat de carburants et lubrifiants (110 800 dollars) et l'assurance (5 200 dollars) pour les avions ont été compensées en partie par les économies réalisées au titre des frais de location/affrètement (11 900 dollars).

/...

10. Des économies d'un montant de 45 800 dollars ont été réalisées au titre de l'indemnité de subsistance des équipages dont les services n'ont pas été requis, les hélicoptères supplémentaires n'ayant pas encore été déployés.

11. Les autres dépenses afférentes aux opérations aériennes – un dépassement au titre des frais de manutention au sol (107 800 dollars) – résultaient de règlement de dépenses se rapportant à des périodes antérieures.

7. Opérations navales –

12. Aucun changement.

8. Transmissions 1 586 500

13. Le renforcement de la Mission ayant été retardé, des économies d'un montant total de 1 598 800 dollars ont été réalisées au titre des rubriques ci-après : matériel de transmissions (987 600 dollars), pièces de rechange et fournitures (474 500 dollars), matériel d'atelier et d'essai (136 700 dollars). Le dépassement de crédit concernant les communications par réseaux commerciaux (12 300 dollars) tient au fait que les coûts avaient été sous-estimés; il a été compensé par les économies indiquées plus haut.

9. Matériel divers 1 140 000

14. Comme la Mission n'a pas été renforcée, des économies d'un montant total de 1 153 500 dollars ont été réalisées au titre des rubriques ci-après : mobilier de bureau (150 000 dollars), matériel de bureau (70 600 dollars), groupes électrogènes (129 000 dollars), matériel d'observation (177 000 dollars), matériel médical et dentaire (93 300 dollars), équipement des logements (212 100 dollars), matériel divers (196 300 dollars) et pièces détachées, réparations et entretien (125 200 dollars). Le dépassement de crédit au titre du matériel de traitement des données (13 500 dollars) tient à l'achat de logiciel non prévu initialement.

10. Fournitures et services 851 100

15. La Mission n'ayant pas été renforcée comme prévu, des économies d'un montant de 851 100 dollars ont été réalisées au titre des fournitures et services divers, ainsi qu'il est indiqué ci-après :

/...

a) Des économies d'un montant total de 227 500 dollars ont été réalisées au titre des services divers, à savoir services contractuels (143 700 dollars), traitements et services médicaux (19 300 dollars), dépenses de représentation (15 800 dollars) et autres services divers (48 700 dollars);

b) Des économies d'un montant de 623 600 dollars ont été réalisées au titre des fournitures diverses, aux rubriques ci-après : papeterie (78 300 dollars), fournitures médicales (47 400 dollars), fournitures sanitaires et de nettoyage (95 400 dollars), abonnements (5 700 dollars), fournitures électriques (175 300 dollars), accessoires d'uniforme, drapeaux et décalcomanies (69 700 dollars), fournitures pour la défense des périmètres (39 600 dollars) et intendance et magasins (112 200 dollars).

11.	<u>Fournitures et services liés aux élections</u>	...	-
16.	Aucun changement.		
12.	<u>Programmes d'information</u>	...	-
17.	Aucun changement.		
13.	<u>Programmes de formation</u>	...	-
18.	Aucun changement.		
14.	<u>Programmes de déminage</u>	...	-
19.	Aucun changement.		
15.	<u>Aide au désarmement et à la démobilisation</u>	...	-
20.	Aucun changement.		
16.	<u>Fret aérien et terrestre</u>	...	1 775 700
21.	Des économies d'un montant de 1 750 000 dollars au titre du transport du matériel appartenant aux contingents et de 25 700 dollars au titre des transports effectués par les soins d'entreprises privées ont été réalisées à cette rubrique du fait que le renforcement de l'opération a été différé.		
17.	<u>Système intégré de gestion</u>	...	-
22.	Aucun changement.		

/...

18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix

—

23. Aucun changement.

19. Contributions du personnel 224 500

24. Des économies d'un montant total de 224 500 dollars ont été réalisées à cette rubrique du fait que le personnel supplémentaire prévu pour le renforcement de la Mission n'a pas été déployé.

20. Recette provenant des contributions du personnel (224 500)

25. Ce montant découle de la rubrique 19 ci-dessus.

/...

ANNEXE III

Répartition géographique des effectifs, des véhicules et du gros matériel, au 31 octobre 1993

Personnel civil	Oum Qasr	Camp Khor	Doha	Secteur nord	Secteur central	Secteur sud	Bureau de liaison de Bagdad	Bureau de liaison de Oum Qasr	Bureau de liaison de Koweït	Total
Bureau du chef du Groupe d'observateurs militaires	16	—	—	—	—	—	1	—	1	18
Bureau du chef de l'administration	3	—	—	—	—	—	—	—	—	3
Personnel	4	—	—	—	—	—	—	—	—	4
Finances	8	—	—	—	—	—	—	—	—	8
Transports	—	3	17	—	1	1	—	—	—	22
Services généraux	17	—	6	—	—	—	—	—	—	23
Transmissions	27	—	2	—	—	—	—	—	—	29
Achats	5	—	2	—	—	—	—	—	—	7
Personnel local	83	10	25	—	1	1	3	—	4	127
Total	163	13	52	—	2	2	4	—	5	241
Observateurs militaires	50	—	2	70	61	54	5	4	6	252
Autre personnel militaire										
Unité du génie	—	51	—	—	—	—	—	—	—	51
Unité logistique	—	18	27	—	—	—	—	—	—	45
Unité sanitaire	16	—	—	—	2	2	—	—	—	20
Total	16	69	27	—	2	2	—	—	—	116
Véhicules										
Voiture moyenne/lourde	4	1	1	—	—	—	1	—	1	8
Voiture légère	13	2	3	—	—	—	2	—	3	23
Véhicule tout terrain	26	15	18	27	25	22	—	1	—	134
Bus léger	—	5	9	—	—	—	2	—	—	16
Bus de taille moyenne	—	5	3	—	—	—	—	—	—	8
Camion	3	4	4	—	—	—	—	—	—	11
Camion militaire	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Camion de transport de marchandises	—	4	8	—	—	—	—	—	—	12
Camion-ambulance	3	—	—	1	1	1	—	—	—	6
Benne de ramassage des ordures	—	4	—	—	—	—	—	—	—	4
Camion-citerne (carburant)	—	2	7	—	—	—	—	—	—	9
Camion, atelier mobile	—	—	1	—	—	—	—	—	—	1
Camion frigorifique	—	1	1	—	—	—	—	—	—	2
Camion-citerne (eau)	—	—	2	—	—	—	—	—	—	2
Dépanneuse	—	—	2	—	—	—	—	—	—	2
Camion-tracteur	—	5	3	—	—	—	—	—	—	8
Bulldozer	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1
Chargeur frontal	—	2	—	—	—	—	—	—	—	2
Niveleuse et décapeuse	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Élévateur à fourche	—	1	2	—	—	—	—	—	—	3
Total	49	52	64	28	26	23	5	1	4	252

Quatorze radios ont été installées dans les véhicules affectés à différents bureaux et secteurs.

ANNEXE IV

Dépenses et montants révisés des ressources prévues pour les périodes
allant du 9 avril 1992 au 31 octobre 1993, et prévisions de dépenses
pour la période allant du 1er novembre 1993 au 31 octobre 1994

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	<u>Dépenses 9 avril 1992- 31 octobre 1992</u>	<u>Ventilation (montants révisés) 1er novembre 1992- 31 octobre 1993</u>	<u>Prévisions de dépenses 1er novembre 1993- 31 octobre 1994</u>
1. <u>Personnel militaire</u>			
a) <u>Observateurs militaires</u>			
Indemnité de subsistance (missions)	8 102,2	10 939,4	10 974,2
Frais de voyage	1 111,8	1 243,8	1 267,5
Indemnité d'habillement et d'équipement	30,0	50,3	51,0
	<u>9 244,0</u>	<u>12 233,5</u>	<u>12 292,7</u>
b) <u>Contingents</u>			
Remboursements aux gouvernements aux taux standard	1 137,5	1 149,6	9 828,3
Détente et loisirs	29,3	39,4	201,9
Rations	570,7	876,3	3 653,0
Indemnité journalière	41,7	46,5	371,5
Indemnité de subsistance (missions)	5,3	—	—
Déploiement, relève et rapatriement	424,0	500,4	2 141,6
Indemnité d'habillement et d'équipement	75,1	75,8	671,4
	<u>2 283,6</u>	<u>2 688,0</u>	<u>16 867,7</u>
c) <u>Autres dépenses afférentes aux contingents</u>			
Matériel appartenant aux contingents	150,0	300,0	1 514,3
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	750,0	—	320,0
	<u>900,0</u>	<u>300,0</u>	<u>1 834,3</u>
Total, rubrique 1	12 427,6	15 221,5	30 994,7
2. <u>Personnel civil</u>			
a) <u>Police civile</u>			
Indemnité de subsistance (missions)	—	—	—
Frais de voyage	—	—	—
Indemnité d'habillement et d'équipement	—	—	—
	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>
b) <u>Personnel international et personnel local</u>			
Traitements du personnel international	1 837,8	3 778,5	4 370,2
Traitements du personnel local	922,9	1 652,5	2 098,0
Consultants	—	—	—
Heures supplémentaires	—	—	—
Dépenses communes de personnel	1 292,8	2 682,8	3 673,9
Indemnité de subsistance (missions)	2 495,9	3 314,4	3 807,3
Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission	93,5	35,3	337,5
Autres voyages autorisés	22,4	4,0	100,0
	<u>6 665,3</u>	<u>11 467,5</u>	<u>14 386,9</u>
c) <u>Agents contractuels internationaux</u>	—	—	—

/...

	Dépenses 9 avril 1992- 31 octobre 1992	Ventilation (montants révisés) 1er novembre 1992- 31 octobre 1993	Prévisions de dépenses 1er novembre 1993- 31 octobre 1994
d) <u>Volontaires des Nations Unies</u>	—	—	—
e) <u>Personnel fourni par le gouvernement</u>	—	—	—
f) <u>Personnel civil chargé d'observer les élections</u>	—	—	—
Total, rubrique 2	6 665,3	11 467,5	14 386,9
3. <u>Locaux/hébergement</u>			
Location de locaux	—	—	—
Aménagement et rénovation des locaux	—	—	150,0
Fournitures d'entretien	317,1	241,0	305,0
Services d'entretien	1,9	—	745,0
Eclairage, chauffage, énergie et eau	200,0	110,7	790,2
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	110,0	197,5	600,0
	629,0	549,2	2 590,2
4. <u>Remise en état des infrastructures</u>	—	—	—
5. <u>Transports</u>			
Achat de véhicules	267,6	11,3	573,1
Location de véhicules	—	—	2 058,2
Matériel d'atelier	38,0	19,9	30,6
Pièces de rechange, réparations et entretien	329,0	498,4	1 036,0
Carburants et lubrifiants	208,6	517,6	861,4
Assurance	31,1	166,2	160,4
	874,3	1 213,4	4 719,7
6. <u>Opérations aériennes</u>			
a) <u>Hélicoptères</u>			
Location/affrètement	2 585,6	3 170,0	6 344,3
Carburants et lubrifiants	6,0	118,8	357,1
Déploiement/retrait	—	322,8	208,5
Vols de réapprovisionnement	—	—	—
Peinture/préparation	—	34,0	79,5
Assurance	—	—	—
	2 591,6	3 645,6	6 989,4
b) <u>Avions</u>			
Location/affrètement	528,1	1 079,4	808,8
Carburants et lubrifiants	278,6	333,6	825,8
Déploiement/retrait	—	—	50,0
Peinture/préparation	—	—	20,0
Assurance	—	19,2	28,8
	806,7	1 432,2	1 733,4
c) <u>Indemnité de subsistance des équipages</u>	—	88,0	342,6

/...

	Dépenses 9 avril 1992- 31 octobre 1992	Ventilation (montants révisés) 1er novembre 1992- 31 octobre 1993	Prévisions de dépenses 1er novembre 1993- 31 octobre 1994
d) <u>Autres dépenses</u>			
Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne	—	—	—
Droits d'atterrissage et manutention au sol	—	187,1	118,8
Réservoirs de carburant	—	—	—
	—	187,1	118,8
Total, rubrique 6	3 398,3	5 352,9	9 184,2
7. <u>Opérations navales</u>	—	—	—
8. <u>Transmissions</u>			
a) <u>Éléments complémentaires</u>			
Matériel de transmissions	150,0	82,4	942,6
Pièces de rechange et fournitures	203,1	191,5	511,0
Matériel d'atelier et d'essai	90,8	14,8	209,8
Communications commerciales	346,9	524,9	357,8
	790,8	813,6	2 021,2
b) <u>Contrat relatif au réseau principal</u>	—	—	—
Total, rubrique 8	790,8	813,6	2 021,2
9. <u>Matériel divers</u>			
Mobilier de bureau	56,0	48,4	23,6
Matériel de bureau	50,8	39,0	37,0
Matériel informatique	13,8	70,3	121,4
Groupes électrogènes	—	—	—
Matériel d'observation	—	—	130,8
Réservoirs d'essence et débitmètres	97,9	—	—
Matériel médical et dentaire	1,0	—	82,6
Équipement des logements	94,2	203,9	5,0
Matériel divers	142,2	149,6	506,8
Matériel pour la défense des périmètres	—	—	—
Matériel de purification de l'eau	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	86,0	96,2	245,0
	541,9	607,4	1 152,2
10. <u>Fournitures et services</u>			
a) <u>Services divers</u>			
Vérification des comptes	20,0	—	50,7
Services contractuels	284,1	498,7	945,1
Services de traitement des données	—	—	20,0
Services de sécurité	—	—	—
Services et traitements médicaux	—	0,7	18,8
Services d'entretien	—	—	—
Demandes d'indemnisation et règlements	—	—	—
Dépenses de représentation	5,1	15,0	30,0
Autres services	40,3	75,2	200,0
	349,5	589,6	1 264,6

/ ...

	Dépenses 9 avril 1992- 31 octobre 1992	Ventilation (montants révisés) 1er novembre 1992- 31 octobre 1993	Prévisions de dépenses 1er novembre 1993- 31 octobre 1994
b) <u>Fournitures diverses</u>			
Papeterie et fournitures de bureau	60,2	64,0	275,0
Fournitures médicales	8,4	7,6	51,8
Fournitures sanitaires et de nettoyage	5,0	19,6	89,1
Abonnements	9,2	18,7	19,4
Fournitures électriques	150,6	217,2	180,0
Bâches pare-éclats pour véhicules	—	—	—
Accessoires d'uniformes, drapeaux et décalcomanies	35,6	185,5	106,9
Fournitures pour la défense des périmètres	0,3	40,4	186,1
Cartes d'état-major	—	—	—
Intendance et magasins	125,7	166,8	563,5
	<u>395,0</u>	<u>719,8</u>	<u>1 471,8</u>
Total, rubrique 10	744,5	1 309,4	2 736,4
11. <u>Fournitures et services liés aux élections</u>	—	—	—
12. <u>Programmes d'information</u>	—	—	—
13. <u>Programmes de formation</u>	—	—	—
14. <u>Programmes de déminage</u>	—	—	—
15. <u>Aide au désarmement et à la démobilisation</u>	—	—	—
16. <u>Fret aérien et de surface</u>			
Transport du matériel appartenant aux contingents	—	—	1 750,0
Ponts aériens militaires	—	—	—
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	93,9	269,8	237,0
	<u>93,9</u>	<u>269,8</u>	<u>1 987,0</u>
17. <u>Système intégré de gestion</u>	120,0	180,0	200,0
18. <u>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</u>	610,7	1 006,4	1 222,9
19. <u>Contributions du personnel</u>	<u>631,3</u>	<u>1 808,9</u>	<u>2 247,0</u>
Total brut, rubriques 1 à 19	27 527,6	39 800,0	73 442,4
20. <u>Recettes provenant des contributions du personnel</u>	(631,3)	(1 808,9)	(2 247,0)
Total net	26 896,3	37 991,1	71 195,4
21. <u>Contributions volontaires en nature</u>	—	—	—
Total des ressources	26 896,3	37 991,1	71 195,4

/...

ANNEXE V

Prévisions de dépenses pour la période allant du 1er novembre 1993
au 31 octobre 1994 : informations complémentaires

I. PARAMETRES BUDGETAIRES

1. Indemnité de subsistance (missions)

1. Les taux d'indemnité de subsistance utilisés ici tiennent compte, sauf pour Bagdad, des logements fournis par l'ONU et sont de 115 dollars pour le Koweït et la zone démilitarisée et de 240 dollars pour Bagdad.

2. Ces taux sont relevés de 10 % pour les fonctionnaires de la classe D-1 et de 25 % pour les sous-secrétaires généraux.

2. Frais de voyage

3. Les frais de voyage (vols commerciaux) des observateurs militaires et du personnel civil à destination et en provenance de la zone de la mission ont été calculés sur la base de 2 500 dollars en moyenne par personne (aller simple), soit 5 000 dollars aller et retour.

4. Les dépenses concernant le déploiement du bataillon d'infanterie et le déplacement en groupe du personnel d'appui des contingents sont estimées à 800 dollars par personne (aller simple), soit 1 600 dollars aller et retour.

3. Dépenses concernant le personnel militaire

5. L'effectif autorisé de la MONUIK est de 300 observateurs militaires, 775 hommes pour le bataillon d'infanterie et 135 hommes pour le personnel d'appui qui comprend 50 soldats du génie, 35 membres du service de santé et 50 hommes pour le soutien logistique.

6. Les prévisions de dépenses pour la période allant du 1er novembre 1993 au 31 octobre 1994 portent sur 255 observateurs militaires. En outre, 45 observateurs militaires, soit le reste de l'effectif autorisé de 300 personnes, sont en réserve. Aucun montant n'est prévu à leur sujet. S'il devenait nécessaire de les envoyer dans la zone de la mission, le Secrétariat fera appel au Comité consultatif au cas où des fonds supplémentaires seraient requis à cette fin.

7. Les prévisions de dépenses concernant le personnel des contingents sont établies sur la base du calendrier de déploiement indiqué ci-après :

/...

Déploiement des contingents

<u>Période</u>	<u>Effectif</u>	<u>Effectif total</u>	<u>Nombre de jours</u>	<u>Total jours/homme</u>	<u>Nombre de mois</u>	<u>Total mois/homme</u>
1er novembre 1993-15 novembre 1993	119	119	15	1 785	0,5	59,5
16 novembre 1993-30 novembre 1993	1	120	15	1 800	0,5	60,0
1er décembre 1993-15 décembre 1993	(3)	117	15	1 755	0,5	58,5
16 décembre 1993-31 décembre 1993	150	267	31	8 277	1,0	267,0
1er janvier 1994-31 octobre 1994	<u>643</u>	<u>910</u>	<u>304</u>	<u>276 640</u>	<u>10,0</u>	<u>9 100,0</u>
Total	<u>910</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>290 257</u>	<u>—</u>	<u>9 545,0</u>

4. Dépenses concernant le personnel civil

8. Les prévisions de dépenses sont établies sur la base de 103 postes pour le personnel recruté sur le plan international (13 postes d'administrateur, 61 postes d'agent du Service mobile et 29 postes d'agent des services généraux) et de 133 postes d'agent local, ainsi qu'il est indiqué à l'annexe VI. Elles font état d'une réduction de six postes pour le personnel international et d'une augmentation de six postes d'agent local.

9. Les traitements du personnel international sont calculés sur la base des coûts standard pour New York en ce qui concerne les administrateurs et les agents des services généraux et sur la base des coûts standard appliqués par le Service mobile pour les agents de cette catégorie. Les traitements des agents locaux sont calculés eux aussi en chiffres nets, d'après le barème en vigueur pour la zone de la mission. On trouvera à l'annexe VII une ventilation détaillée de ces prévisions de dépenses.

10. Les dépenses de personnel pour la période allant du 1er novembre 1993 au 31 octobre 1994 tiennent compte d'un taux de 15 % de postes vacants pour le personnel international et de 5 % pour le personnel local.

5. Transports

11. Les dépenses concernant les pièces de rechange, les réparations et l'entretien, les carburants et lubrifiants et les frais d'assurance au tiers sont calculées sur la base de 248 véhicules appartenant à l'ONU pour l'ensemble de la période, de 8 véhicules appartenant aux contingents pour la période allant du 1er novembre au 31 décembre 1993 et de 153 véhicules appartenant aux contingents pour la période allant du 1er janvier au 31 octobre 1994.

/...

II. RESSOURCES NECESSAIRES

Dollars des Etats-Unis

1. Personnel militaire

a) Observateurs militaires

i) Indemnité de subsistance (missions)

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	8 102 200
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	10 939 400
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	10 974 200

12. Les ressources prévues correspondent à l'indemnité de subsistance (missions) qui doit être versée :
a) à 247 observateurs pendant 365 jours à raison de 115 dollars (10 367 800 dollars); b) à 5 observateurs pendant 365 jours à raison de 240 dollars (438 000 dollars); c) à 3 observateurs pendant 320 jours à raison de 115 dollars (110 400 dollars); un chevauchement de deux jours est prévu pour 252 observateurs au moment de la relève (58 000 dollars).

ii) Frais de voyage

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	1 111 800
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	1 243 800
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	1 267 500

13. Les frais de voyage (vols commerciaux) ont été calculés sur la base de 2 500 dollars en moyenne par personne (aller simple) pour le déploiement de trois observateurs militaires (7 500 dollars) et de 5 000 dollars par personne (aller et retour) pour la relève de 252 observateurs militaires (1 260 000 dollars).

iii) Indemnité d'habillement et d'équipement

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	30 000
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	50 300
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	51 000

14. Il est prévu de verser une indemnité d'habillement de 200 dollars par an et par observateur militaire.

/...

b) Contingents militaires

i) Remboursements aux gouvernements aux taux standard

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	1 137 500
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	1 149 600
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	9 828 300

15. Les ressources prévues doivent permettre de rembourser aux gouvernements la solde et les indemnités qu'ils ont versées aux contingents, au taux standard de 988 dollars par personne et par mois tous grades confondus (9 430 500 dollars), auquel s'ajoute un montant de 291 dollars par personne et par mois pour un nombre limité de spécialistes, soit 10 % de l'effectif des unités d'infanterie et 25 % de l'effectif des unités de soutien (348 900 dollars); il a été tenu compte des chevauchements au moment de la relève (à raison de 0,5 %, soit 48 900 dollars).

ii) Détente et loisirs

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	29 300
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	39 400
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	201 900

16. Les ressources prévues doivent permettre de financer des congés de détente à raison de 10,5 dollars par jour pour sept jours de congé au maximum par période de service de six mois (116 900 dollars). Est également compris un montant de 85 000 dollars pour d'autres activités liées au bien-être du personnel, par exemple l'achat d'équipements de loisirs et de sport, de décorations, de matériel vidéo, etc.

iii) Rations

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	570 700
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	876 300
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	3 653 000

17. Les ressources prévues doivent permettre de nourrir les membres de la Mission qui sont affectés à des postes où les repas doivent être fournis par une entreprise locale, à raison de 11 dollars par personne et par jour (3 192 800 dollars).

/...

18. Elles doivent également permettre de fournir six litres d'eau en bouteille par jour et par personne à tout le personnel militaire et civil, à raison de 1 dollar par personne et par jour (460 200 dollars); un abattement de 10 % a été opéré pour tenir compte des excédents inutilisés.

iv) Indemnité journalière

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	41 700
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	46 500
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	371 500

19. Une indemnité journalière de 1,28 dollar par personne et par jour est versée pour couvrir les faux frais du personnel des contingents.

v) Indemnité de subsistance (missions)

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	5 300
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	—
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	—

20. Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

vi) Déploiement, relève et rapatriement

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	424 000
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	500 400
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	2 141 600

21. Les ressources prévues doivent permettre d'assurer le rapatriement (aller simple) de 12 membres du service de santé (9 600 dollars), le déploiement de 775 hommes du bataillon d'infanterie, de 35 membres du service de santé et de cinq membres du personnel logistique (652 000 dollars), et la relève (aller et retour) de 925 membres du personnel d'appui durant la période d'un an (1 480 000 dollars).

vii) Indemnité d'habillement et d'équipement

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	75 100
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	75 800
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	671 400

/...

22. Les ressources prévues doivent permettre de rembourser aux gouvernements une somme pour l'habillement et l'équipement qu'ils fournissent à leur personnel militaire, au taux standard de 65 dollars par personne et par mois, auquel s'ajoute un montant de 5 dollars par personne et par mois pour les armes et munitions individuelles du personnel de soutien militaire (668 100 dollars); il a été tenu compte des chevauchements au moment de la relève (à raison de 0,5 %, soit 3 300 dollars).

c) Autres dépenses concernant le personnel militaire

i) Matériel appartenant aux contingents

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	150 000
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	300 000
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	1 514 300

23. Les ressources prévues doivent permettre de rembourser aux gouvernements qui fournissent des contingents le coût du matériel dont ils dotent ces derniers à la demande de l'ONU.

ii) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	750 000
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	—
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	320 000

24. Les ressources prévues doivent permettre de rembourser aux gouvernements les sommes qu'ils auront versées en cas de décès, de blessure, d'invalidité ou de maladie des membres de leur contingent imputable à l'exercice de leurs fonctions à la MONUIK.

2. Dépenses concernant le personnel civil

a) Police civile

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	—
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	—
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	—

25. Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

/...

b) Personnel international et personnel local

i) Traitements du personnel international

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	1 837 800
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	3 778 500
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	4 370 200

26. Les traitements du personnel international sont calculés sur la base des coûts standard indiqués au paragraphe 9 ci-dessus. Il a été tenu compte d'un taux de 15 % de postes vacants durant la période considérée.

ii) Traitements du personnel local

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	922 900
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	1 652 500
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	2 098 000

27. Les ressources prévues doivent permettre de rémunérer 133 agents locaux, comme il est indiqué à l'annexe VII. Il a été tenu compte d'un taux de 5 % de postes vacants. Un montant de 68 000 dollars a été prévu au titre du personnel temporaire.

iii) Consultants

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	—
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	—
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	—

28. Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

iv) Heures supplémentaires

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	—
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	—
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	—

29. Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

v) Dépenses communes de personnel

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	1 292 800
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	2 682 800
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	3 673 900

/...

30. Les ressources prévues doivent permettre de couvrir les dépenses communes de personnel international et de personnel local, ainsi qu'il est indiqué à l'annexe VII.

vi) Indemnité de subsistance (missions)

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	2 495 900
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	3 314 400
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	3 807 300

31. L'indemnité de subsistance (missions) du personnel international a été calculée sur la base des chiffres indiqués aux paragraphes 1 et 2 ci-dessus; il a été tenu compte d'un taux de 15 % de postes vacants durant la période considérée.

vii) Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	93 500
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	35 300
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	337 500

32. Les ressources prévues doivent permettre de couvrir les dépenses concernant 55 voyages aller et retour et 25 voyages aller simple sur la base des chiffres indiqués au paragraphe 3 ci-dessus.

viii) Autres frais de voyage

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	22 400
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	4 000
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	100 000

33. Les ressources prévues doivent permettre de couvrir les dépenses concernant 20 voyages aller et retour entre New York et la zone de la mission, à raison de 5 000 dollars en moyenne par voyage.

c) Personnel contractuel international

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	—
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	—
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	—

34. Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

/...

d) Volontaires des Nations Unies

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	—
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	—
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	—

35. Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

e) Personnel fourni par les gouvernements

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	—
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	—
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	—

36. Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

f) Observateurs électoraux civils

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	—
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	—
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	—

37. Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

3. Locaux/hébergement

a) Location de locaux

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	—
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	—
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	—

38. Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

b) Aménagement et rénovation des locaux

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	—
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	—
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	150 000

39. Les ressources prévues doivent permettre de paver le sol et d'effectuer des travaux dans les camps et les bases des patrouilles d'observation (100 000 dollars) et de peindre les bâtiments (50 000 dollars).

/...

c) Fournitures d'entretien

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	317 100
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	241 000
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	305 000

40. Les ressources prévues doivent permettre d'acheter diverses fournitures pour la construction, notamment : a) bois de charpente, plaques de construction, peinture, tôles et matériaux de couverture (200 000 dollars); b) matériels de plomberie, citernes d'eau chaude (55 000 dollars); c) panneaux de circulation pour les routes récemment aménagées le long de la zone démilitarisée (50 000 dollars).

d) Services d'entretien

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	1 900
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	—
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	745 000

41. Les ressources prévues doivent permettre d'acheter des matériaux pour : a) paver et réparer les routes et pistes utilisées par les patrouilles et les missions d'observation (300 000 dollars); b) perfectionner le système de lutte contre l'incendie (100 000 dollars); c) améliorer la surface du sol (185 000 dollars); d) construire des aires de stationnement protégées pour les véhicules (100 000 dollars); e) construire des zones protégées pour les citernes de carburant (10 000 dollars); f) assurer la part qui revient à la MONUIK du coût des réparations et de l'entretien du bureau de liaison de Bagdad et des autres services communs le concernant (50 000 dollars).

e) Eclairage, chauffage, énergie et eau

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	200 000
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	110 700
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	790 200

42. Les ressources prévues doivent permettre de couvrir les dépenses concernant l'éclairage, le chauffage, l'énergie et l'eau pour Umm Qasr, Camp Khor, Al-Abdaly et le bureau de liaison de Bagdad, ainsi que les réserves d'eau potable dans les bases des patrouilles d'observation et les postes de commandement de secteur.

/...

f) Constructions/bâtiments préfabriqués

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	110 000
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	197 500
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	600 000

43. Les ressources prévues doivent permettre de construire 10 abris défensifs de campagne à structures d'acier recouvertes de béton armé et de terre (200 000 dollars) et de construire et mettre en place huit postes de contrôle aux points d'entrée et de sortie de la zone démilitarisée (400 000 dollars), ce qui n'a pas été fait durant la période précédente.

4. Remise en état des infrastructures

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	-
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	-
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	-

44. Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

5. Transports

a) Achat de véhicules

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	267 600
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	11 300
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	573 100

45. Les ressources prévues doivent permettre de remplacer 136 véhicules conformément au programme de remplacement de cinq ans afin de répondre aux besoins de transport des camps et des secteurs. Environ 126 de ces véhicules seront transférés de l'APRONUC gratuitement, à l'exception des frais de transport. Les détails sont les suivants :

/...

<u>Description</u>	<u>Quantité</u>	<u>Coût unitaire</u> (dollars)	<u>Coût total</u> (dollars)
Jeep légère 4x4	113	20 500	2 316 500
Berline légère	5	17 000	85 000
Berline lourde	2	20 000	40 000
Bus	13	19 000	247 000
Camionnette de livraison	3	13 000	39 000
Total partiel	136		2 727 500
Fret (15 %)			409 100
Total partiel			3 136 600
<u>Matériel disponible de l'APRONUC</u>			
Jeep 4x4	113	20 500	(2 316 500)
Bus	13	19 000	(247 000)
Total partiel	126		(2 563 500)
Total			573 100

b) Location de véhicules

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	—
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	—
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	2 058 200

46. Le coût de la location de véhicules et machines destinés à l'Unité du génie est évalué comme suit :

<u>Matériel</u>	<u>Quantité</u>	<u>Coût par mois</u>	<u>Coût total</u>
Niveleuses	4	9 200	441 600
Bulldozers	2	9 000	216 000
Excavatrices à chenilles	2	8 300	199 200
Chargeuses à roues	2	7 000	168 000
Semi-remorques	4	10 200	489 600
Tombereaux	4	4 000	192 000
Tombereaux Mercedes	4	7 330	351 840
Total			2 058 200

/...

c) Matériel pour ateliers de réparation et d'entretien

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	38 000
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	19 900
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	30 600

47. Le montant prévu concerne du matériel d'atelier et des outils.

d) Pièces de rechange, réparations et entretien

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	329 000
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	498 400
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	1 036 000

48. Des pièces de rechange sont disponibles pour les 126 véhicules provenant de l'APRONUC. Le crédit demandé concerne donc les véhicules suivants : a) 122 véhicules appartenant à l'ONU, à raison de 2 000 dollars par véhicule et par an (244 000 dollars); b) 73 véhicules légers appartenant aux contingents, à raison de 4 000 dollars par véhicule et par an (292 000 dollars); et c) 80 véhicules lourds appartenant aux contingents, à raison de 6 250 dollars par véhicule et par an (500 000 dollars).

e) Carburants et lubrifiants

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	208 600
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	517 600
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	861 400

49. Les prévisions de dépenses sont calculées sur la base d'une consommation mensuelle de 141 gallons par véhicule dans le cas des véhicules appartenant à l'ONU et des véhicules légers appartenant aux contingents, et de 250 gallons par véhicule dans le cas des véhicules lourds appartenant aux contingents, à quoi il faut ajouter le coût des lubrifiants évalué à 10 % de la valeur du carburant. Les calculs sont fondés sur les chiffres suivants : a) 248 véhicules appartenant à l'ONU (419 600 dollars); b) 73 véhicules légers appartenant aux contingents (123 500 dollars); c) 80 véhicules lourds appartenant aux contingents (240 000 dollars); et d) lubrifiants (78 300 dollars).

/...

f) Assurance

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	31 100
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	166 200
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	160 400

50. Le montant demandé doit permettre de couvrir l'assurance responsabilité civile souscrite par l'ONU pour les 248 véhicules lui appartenant et pour les 153 véhicules appartenant aux contingents, à raison de 400 dollars par véhicule et par an.

6. Opérations aériennes

a) Hélicoptères

51. Trois hélicoptères utilitaires (un hélicoptère moyen Bell-212 et deux hélicoptères légers Bell-206) seront nécessaires du 1er novembre au 31 décembre 1993, et six (trois hélicoptères moyens et trois hélicoptères légers) pour la période suivante.

i) Location/affrètement

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	2 585 600
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	3 170 000
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	6 344 300

52. Pour la période allant du 1er novembre au 31 décembre 1993, le montant demandé concerne un hélicoptère moyen, effectuant 70 heures de vol par mois, moyennant 129 500 dollars par mois (259 000 dollars) et deux hélicoptères légers, effectuant chacun 70 heures de vol par mois, moyennant 53 200 dollars chacun par mois (212 800 dollars). Pour la période allant du 1er janvier au 31 octobre 1994, le crédit doit permettre de couvrir la location de trois hélicoptères moyens effectuant chacun 75 heures de vol par mois, moyennant 135 000 dollars chacun par mois (4 050 000 dollars) et de trois hélicoptères légers, effectuant chacun 75 heures de vol par mois, moyennant 60 750 dollars chacun (1 822 500 dollars).

ii) Carburants et lubrifiants

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	6 000
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	118 800
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	357 100

/...

53. On prévoit que chacun des hélicoptères légers consommera 33 gallons de carburant à l'heure et les hélicoptères moyens 95 gallons, à raison de 1 dollar le gallon. Par ailleurs, on évalue le coût des lubrifiants à 15 % de la valeur du carburant. Sur cette base, le montant est calculé à partir des éléments suivants :

a) un hélicoptère moyen pendant deux mois (13 300 dollars); b) trois hélicoptères moyens pendant 10 mois (213 700 dollars); c) deux hélicoptères légers pendant deux mois (9 200 dollars); d) trois hélicoptères légers pendant 10 mois (74 300 dollars) et e) lubrifiants (46 600 dollars).

iii) Déploiement/retrait

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	-
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	322 800
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	208 500

54. Le crédit demandé doit permettre de retirer trois hélicoptères à raison de 19 500 dollars chacun (58 500 dollars) et d'en déployer six à raison de 25 000 dollars chacun (150 000 dollars).

iv) Vols de réapprovisionnement

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	-
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	-
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	-

55. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

v) Peinture et préparation

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	-
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	34 000
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	79 500

56. Le coût de la peinture de trois hélicoptères à retirer est évalué à 8 500 dollars par appareil (25 500 dollars) et, dans le cas de six hélicoptères à déployer dans la zone de la mission, à 9 000 dollars par appareil (54 000 dollars).

/...

vi) Assurance responsabilité

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	-
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	-
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	-

57. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique, l'assurance étant comprise dans le coût de location.

b) Avions

58. Le Gouvernement suisse fournit gratuitement à la MONUIK deux avions pour le transport de personnel militaire et civil dans la zone de la mission. Le crédit demandé doit permettre de louer à une entreprise privée un avion (AN-32) pour le transport de personnel, de fournitures et de matériel dans la zone de la mission.

i) Location/affrètement

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	528 100
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	1 079 400
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	808 800

59. Il est prévu que l'avion effectuera 80 heures de vol par mois, moyennant un coût mensuel de location de 67 400 dollars.

ii) Carburant et lubrifiants

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	278 600
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	333 600
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	825 800

60. Il est prévu que l'avion (AN-32) consommera 508 gallons par heure de vol, moyennant 1 dollar le gallon (487 700 dollars) et que les deux avions fournis gratuitement à la Mission consommeront 96 gallons par heure de vol, à raison de 1 dollar le gallon (230 400 dollars); les lubrifiants sont estimés à 107 700 dollars.

iii) Déploiement/retrait

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	-
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	-
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	50 000

/...

61. L'avion sera remplacé pendant la période en cours. Un crédit est donc demandé pour couvrir le coût du retrait d'un avion et le déploiement de l'avion de remplacement (50 000 dollars).

iv) Peinture et préparation

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	-
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	-
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	20 000

62. Le crédit doit permettre de repeindre l'avion à remplacer.

v) Assurance

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	-
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	19 200
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	28 800

63. Le montant indiqué concerne le coût de l'assurance de l'avion loué, à raison de 2 400 dollars par mois.

c) Indemnité de subsistance des équipages

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	-
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	88 000
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	342 600

64. Le montant indiqué concerne l'indemnité logement (204 400 dollars) et l'indemnité repas (102 200 dollars) versées à huit membres d'équipage, à raison de 70 dollars et 35 dollars respectivement par personne et par jour. Il couvre aussi le traitement d'un directeur de projet à raison de 3 000 dollars par mois (36 000 dollars).

d) Autres dépenses

i) Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne -

65. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

ii) Droits d'atterrissage et manutention au sol

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	-
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	187 100
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	118 800

/...

66. Les frais de manutention au sol des trois avions seront de 3 300 dollars par avion et par mois.

iii) Citernes de carburant

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	—
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	—
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	—

67. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

7. Opérations navales

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	—
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	—
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	—

68. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

8. Transmissions

a) Matériel supplémentaire

i) Matériel de transmissions

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	150 000
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	82 400
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	942 600

69. Pour que la MONUIK puisse s'acquitter de son mandat élargi, il est prévu d'acquérir le matériel indiqué ci-après, moyennant le coût estimatif de 1 293 600 dollars, dont il faut déduire un montant de 351 000 dollars qui représente le coût du matériel provenant de l'APRONUC.

/...

<u>Matériel</u>	<u>Quantité</u>	<u>Coût unitaire</u> (Dollars)	<u>Coût total</u> (Dollars)
Matériel à micro-ondes	8	31 250	250 000
Radio mobile	170	1 500	255 000
Matériel portatif	80	500	40 000
Matériel fixe	18	2 000	36 000
Répéteur	2	10 000	20 000
Bâtiment préfabriqué pour abriter le matériel	5	8 000	40 000
Dispositif multiplex	60	1 900	114 000
Dispositif d'alimentation électrique non interruptible (10 kVA)	4	6 000	24 000
Téléphone rural (UHF)	20	5 000	100 000
Autocommutateur (PABX) (moyen)	2	50 000	100 000
Télécopieur	4	4 000	16 000
Récepteur pour indicateurs de position-sol	80	2 000	160 000
Total partiel			1 155 000
Fret (12 %)			138 600
Total partiel			1 293 600
A déduire :			
Matériel provenant de l'APRONUC :			
Radio mobile	170	1 500	(255 000)
Matériel VHF portatif	80	500	(40 000)
Equipement fixe	18	2 000	(36 000)
Répéteur (VHF)	2	10 000	(20 000)
Total partiel			(351 000)
Total			942 600

/...

ii) Pièces de rechange et fournitures

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	203 100
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	191 500
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	511 000

70. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des pièces détachées et fournitures nécessaires au matériel de transmissions appartenant à l'ONU et à celui qui appartient aux contingents. Pour le matériel civil, il faudra des pièces de rechange, des fournitures civiles, des batteries civiles et des fournitures diverses. Pour le matériel militaire, il faudra des pièces de rechange militaires, des batteries militaires et des fournitures diverses. Le détail est le suivant :

	<u>Total</u>
a) <u>Matériel civil</u>	
Modules pour le commutateur PABX	30 000
Antennes, câbles et connecteurs	30 000
Fournitures pour entrepôts et batteries	30 000
Pylônes d'antenne et accessoires	40 000
Fournitures diverses	30 000
Câbles de télécommande et d'interphone	20 000
Dispositifs de mise à la terre	6 000
Achats directs	40 000
Divers	45 000
Total partiel	271 000
b) <u>Matériel militaire</u>	
Equipement radio	60 000
Pièces de rechange pour centraux et téléphones militaires	40 000
Batteries	40 000
Pièces de rechange pour chargeurs de batteries et unité d'alimentation électrique	5 000
Câbles coaxiaux et connecteurs	5 000
Câbles de téléphone et poteaux	30 000
Antennes tactiques diverses	10 000
Achats directs	50 000
Total partiel	240 000
Total	511 000

/...

iii) Matériel d'atelier et d'essai

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	90 800
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	14 800
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	209 800

71. Le montant prévu doit permettre de couvrir les éléments suivants : a) 10 boîtes à outil et outils (20 000 dollars); b) 10 jeux d'outils divers (60 000 dollars); c) un analyseur de spectre (28 000 dollars); d) un fréquencemètre sélectif (8 000 dollars); e) un générateur de signaux (12 000 dollars); et f) les frais de transport à raison de 12 % (15 400 dollars). On prévoit également un montant de 66 400 dollars pour du matériel d'atelier divers et des trousseaux à outils pour l'entretien du matériel spécialisé fourni au bataillon d'infanterie.

iv) Communications commerciales

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	346 900
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	524 900
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	357 800

72. Sont inclus à cette rubrique les éléments suivants : lignes de téléphone, de télécopie et de télex, services de la valise diplomatique, frais d'affranchissement et location de boîtes postales : 14 500 dollars par mois (174 000 dollars); communications par satellite (INMARSAT), à raison de 10 000 dollars par mois (120 000 dollars); et location d'un répondeur sur satellite (63 800 dollars).

b) Réseau de télécommunications

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	—
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	—
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	—

73. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

9. Matériel diversa) Mobilier de bureau

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	56 000
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	48 400
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	23 600

/...

74. Le montant prévu doit permettre d'acheter du mobilier de bureau (bureaux, chaises, tables pour ordinateur, etc.) pour le quartier général de la Mission, les secteurs et les camps.

b) Equipement de bureau

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	50 800
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	39 000
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	37 000

75. Le montant prévu doit permettre d'acheter une grosse photocopieuse, sept photocopieuses de bureau et du matériel divers, pour un coût total de 37 000 dollars.

c) Matériel informatique

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	13 800
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	70 300
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	121 400

76. Le montant prévu doit permettre d'acheter les articles suivants :

<u>Matériel informatique</u>	<u>Quantité</u>	<u>Coût unitaire</u> (dollars)	<u>Coût total</u> (dollars)
Ordinateur de bureau et imprimante	14	1 400	19 600
Matériel informatique annexe			5 000
Alimentation non interruptible (1 kVA)	14	1 000	14 000
Matériel de transmissions			5 000
Matériel de réseau			50 000
Progiciels			14 800
Total partiel			108 400
Fret (12 %)			13 000
Total			<u>121 400</u>

/...

d) Groupes électrogènes

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	—
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	—
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	—

77. Aucun crédit n'est demandé sous cette rubrique.

e) Matériel d'observation

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	—
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	—
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	130 800

78. Le montant prévu (130 800 dollars) doit permettre d'acheter 8 dispositifs d'observation de nuit (56 000 dollars), 8 jumelles à trépied (40 800 dollars), 50 caméras à l'épaule (15 000 dollars) et 5 caméras vidéo (5 000 dollars), et inclut le fret à raison de 12 % (14 000 dollars).

f) Citerne à essence et débitmètres

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	97 900
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	—
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	—

79. Aucun crédit n'est demandé sous cette rubrique.

g) Matériel médical et dentaire

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	1 000
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	—
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	82 600

80. Le montant prévu doit permettre d'acheter du matériel médical et dentaire pour compléter le matériel appartenant aux contingents, notamment le matériel nécessaire au Groupe médical pour les dispensaires et les postes de premiers secours à installer dans certains emplacements.

/...

h) Equipement de logements

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	94 200
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	203 900
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	5 000

81. Le montant prévu doit servir à acheter une quantité minimale d'équipement de logements.

i) Matériel divers

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	142 200
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	149 600
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	506 800

82. Le montant prévu doit servir à se procurer le matériel divers qui ne figure à aucune autre rubrique du budget, à savoir 800 climatiseurs (320 000 dollars), 210 réfrigérateurs (57 000 dollars), des machines à laver (80 300 dollars) et des outils d'entretien et des rayonnages industriels (49 500 dollars).

j) Matériel pour la défense des périmètres

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	—
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	—
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	—

83. Aucun crédit n'est demandé sous cette rubrique.

k) Matériel de purification de l'eau

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	—
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	—
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	—

84. Aucun crédit n'est demandé sous cette rubrique.

l) Pièces de rechange, réparations et entretien

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	86 000
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	96 200
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	245 000

85. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des réparations, de l'entretien et des pièces de rechange

/...

pour le matériel appartenant aux contingents et à l'Organisation des Nations Unies.

10. Fournitures et services

a) Services divers

i) Vérification des comptes

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	20 000
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	-
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	50 700

86. Le montant prévu représente le coût de la vérification externe des comptes de la Mission.

ii) Services contractuels

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	284 100
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	498 700
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	945 100

87. Le montant prévu à cette rubrique doit permettre de couvrir le coût des services de blanchissage, de nettoyage à sec, de coiffeurs, de retouche de vêtements, d'entretien des terrains, de dératisation et de désinsectisation, de gardiennage et d'enlèvement des ordures, et d'entretien du matériel de cuisine. Le coût total est ventilé comme suit :

<u>Postes</u>	<u>Total</u>
Blanchissage	265 000
Nettoyage à sec	51 000
Coiffeurs/retouche de vêtements	38 800
Entretien des terrains	158 500
Dératisation et désinsectisation	90 000
Gardiennage	239 800
Enlèvement des ordures	48 000
Entretien du matériel de cuisine	54 000
Total	<u>945 100</u>

/...

iii) Services informatiques

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	—
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	—
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	20 000

88. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût de la participation de deux techniciens à des stages de formation organisés par les fabricants sur le matériel informatique et le matériel numérique pour satellites.

iv) Services de sécurité

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	—
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	—
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	—

89. Aucun crédit n'est demandé sous cette rubrique.

v) Traitements et services médicaux

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	—
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	700
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	18 800

90. Les patients sont aiguillés vers des spécialistes dans les hôpitaux de Koweït, où les services médicaux et dentaires sont fournis gratuitement au personnel de la MONUIK. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des traitements médicaux et dentaires du personnel militaire affecté au bureau de liaison à Bagdad.

vi) Demandes d'indemnités et règlements

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	—
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	—
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	—

91. Aucun crédit n'est demandé sous cette rubrique.

/...

vii) Dépenses de représentation

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	5 100
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	15 000
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	30 000

92. Le montant prévu doit couvrir le coût des réceptions offertes aux membres des délégations, aux fonctionnaires du gouvernement et aux autorités.

viii) Autres services divers

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	40 300
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	75 200
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	200 000

93. Le montant prévu doit permettre de couvrir les honoraires d'avocats, les frais bancaires, les demandes d'indemnités et règlements, et le coût des autres services divers.

b) Fournitures diverses

i) Papeterie et fournitures de bureau

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	60 200
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	64 000
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	275 000

94. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût du papier à lettres, des enveloppes, de l'impression de formulaires, des fournitures pour l'enregistrement et la reproduction des documents, du papier et des rubans pour téléscripateur, du papier pour ordinateur, des logiciels, des rubans d'imprimante et autres articles.

ii) Fournitures médicales

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	8 400
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	7 600
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	51 800

95. Certaines fournitures médicales sont fournies gratuitement par le Gouvernement koweïtien. Le montant prévu à cette rubrique au titre du renforcement de la Mission doit couvrir le coût de médicaments et de fournitures spécialisés non disponibles sur place, et des pansements et du matériel utilisés en chirurgie.

/...

iii) Fournitures sanitaires et de nettoyage

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	5 000
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	19 600
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	89 100

96. Le montant prévu à cette rubrique doit permettre de couvrir le coût des désinfectants et produits chimiques nécessaires pour éviter la corrosion de la tuyauterie et des installations sanitaires et pour assurer les opérations de nettoyage courantes.

iv) Abonnements

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	9 200
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	18 700
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	19 400

97. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût d'abonnements à des journaux internationaux, à des quotidiens et hebdomadaires locaux, ainsi qu'à des indicateurs de compagnies aériennes, des publications de données sur les transmissions et autres publications techniques.

v) Fournitures électriques

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	150 600
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	217 200
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	180 000

98. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des fournitures électriques requises pour assurer l'entretien de toutes les installations électriques au siège de la MONUIK, dans les bureaux de secteur et de liaison et sur les pistes d'atterrissage pour hélicoptère, ainsi que d'effectuer les réparations nécessaires. Ces fournitures comprennent des dispositifs d'éclairage de sécurité avec l'appareillage requis, des câbles électriques pour l'extérieur et l'intérieur, de l'appareillage électrique, des disjoncteurs, prises de terre, interrupteurs, prises de courant, fusibles et matériels divers. On trouvera ci-après le détail des ressources nécessaires pour l'opération élargie :

/...

<u>Fournitures électriques</u>	<u>Total</u>
Câbles pour l'extérieur	30 000
Câbles pour l'intérieur	20 000
Disjoncteurs, interrupteurs, prises de courant et matériels divers	40 000
Appareillage électrique, notamment pour les dispositifs de sécurité	70 000
Accessoires électriques	20 000
Total	<u>180 000</u>

vi) Bâches pare-éclats pour véhicules

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	-
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	-
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	-

99. Aucun crédit n'est demandé sous cette rubrique.

vii) Accessoires d'uniforme, drapeaux et
décalcomanies

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	35 600
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	185 500
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	106 900

100. Le montant prévu correspond à l'achat d'articles d'habillement des Nations Unies tels qu'insignes, brassards, bérets, calots de campagne, foulards et casques pour les observateurs militaires, le personnel des contingents et celui du Service mobile, sur la base d'un coût moyen de 35 dollars par personne, pour un effectif de 910 hommes (31 900 dollars). Un montant de 75 000 dollars est prévu pour l'achat de divers articles d'habillement pour le personnel militaire et civil : bleus de mécaniciens, tenues de personnel de cuisine, tabliers de soudeur et uniformes des chauffeurs locaux et du personnel du Service mobile.

/...

viii) Matériel pour la défense des périmètres

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	900
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	40 400
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	186 100

101. Le montant prévu à cette rubrique couvre le coût de l'achat de fil à boudin, fil de fer barbelé, piquets, sacs de sable, grilles, grillages en mailles d'acier et barrières.

ix) Cartes d'état-major

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	—
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	—
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	—

102. Aucun crédit n'est demandé sous cette rubrique.

x) Intendance et magasins

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	125 700
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	166 800
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	563 500

103. Le montant prévu à cette rubrique doit permettre d'acquérir les articles suivants : bouteilles d'oxygène et d'acétylène (56 900 dollars); gaz fréon (61 200 dollars), gaz butane (61 200 dollars), fournitures pour emballage et emballage (43 800 dollars), ustensiles de cuisine (91 900 dollars), drapeaux (24 500 dollars), papier de divers types (26 300 dollars), jeux de médailles des Nations Unies (7 900 dollars), cartes d'état-major (23 600 dollars) et literie, rideaux et matériel connexe et articles divers (166 200 dollars).

11. Fournitures et services liés aux élections

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	—
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	—
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	—

104. Aucun crédit n'est demandé sous cette rubrique.

/...

12. Programmes d'information

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	-
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	-
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	-

105. Aucun crédit n'est demandé sous cette rubrique.

13. Programmes de formation

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	-
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	-
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	-

106. Aucun crédit n'est demandé sous cette rubrique.

14. Programmes de déminage

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	-
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	-
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	-

107. Aucun crédit n'est demandé sous cette rubrique.

15. Aide au désarmement et à la démobilisation

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	-
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	-
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	-

108. Aucun crédit n'est demandé sous cette rubrique.

16. Fret aérien et de surface

a) Transport du matériel appartenant aux contingents

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	-
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	-
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	1 750 000

109. Le montant prévu doit permettre de transporter par voie maritime le matériel appartenant aux contingents.

/...

b) Ponts aériens militaires

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	-
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	-
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	-

110. Aucun crédit n'est demandé sous cette rubrique.

c) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	93 900
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	269 800
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	237 000

111. Le montant prévu correspond aux dépenses relatives au fret et au dédouanement qui ne sont pas couvertes à d'autres rubriques.

17. Système intégré de gestion

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	120 000
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	180 000
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	200 000

112. Le montant prévu à cette rubrique représente la part du financement du SIG pour 1994 qui incombe à la MONUIK.

18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	610 700
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	1 006 400
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	1 222 900

113. Conformément à la méthode qui a été proposée pour imputer des postes autorisés sur le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, on a prévu à la présente rubrique un montant représentant 8,5 % du coût total des traitements, dépenses communes de personnel et frais de voyage du personnel civil dans la zone de la mission.

/...

19. Contributions du personnel

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	631 300
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	1 008 900
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	2 247 000

114. Les dépenses de personnel indiquées aux rubriques 2 a) et 2 b) du budget sont exprimées en chiffres nets. Le montant prévu à la présente rubrique représente la différence entre les traitements bruts et nets, c'est-à-dire la retenue à laquelle sont soumis les traitements des fonctionnaires de l'ONU, conformément aux Statuts du personnel de l'Organisation.

20. Recettes provenant des contributions du personnel

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	(631 300)
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	(1 808 900)
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	(2 247 000)

115. Le montant prévu au titre des contributions du personnel à la rubrique 12 ci-dessus a été porté en recettes à la présente rubrique en tant que recettes provenant des contributions du personnel et sera porté au crédit du Fonds de péréquation des impôts institué par l'Assemblée générale dans sa résolutions 973 (X) du 15 décembre 1955. Les Etats Membres sont crédités d'une partie des avoirs du Fonds au prorata de leurs quotes-parts au budget de la MONUIK.

21. Contributions volontaires en nature

9 avril-31 octobre 1992 : dépenses	—
1er novembre 1992-31 octobre 1993 : montant révisé	—
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	—

116. Aucun crédit n'est demandé sous cette rubrique.

/...

ANNEXE VI

Tableau d'effectifs actuels et proposés

<u>Classe</u>	<u>Nombre de postes</u>	
	<u>Actuels</u>	<u>Proposés</u>
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</u>		
Sous-Secrétaire général	1	1
D-1	2	2
P-5	2	2
P-4	6	6
P-3	2	2
Total partiel	13	13
<u>Agents des services généraux et autres catégories</u>		
Agents des services généraux	31	29
Agents du Service mobile	65	61
Total, personnel recruté sur le plan international	109	103
Personnel recruté localement	127	133
Total général	236	236

/...

ANNEXE VII

Dépenses relatives au personnel civil et dépenses connexes pour la période
allant du 1er novembre 1993 au 31 octobre 1994

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Nombre de personnes	Mois/ personne	Coûts standards annuels			Montant total des prévisions de dépenses			Indemnité de subsistance (missions)
			Traitements	Dépenses communes de personnel	Contributions du personnel	Traitements	Dépenses communes de personnel	Contributions du personnel	
Personnel recruté sur le plan international									
Sous-Secrétaire général	1	12,0	115,9	49,0	52,2	115,9	49,0	52,2	52,5
D-1	2	24,0	97,7	38,8	41,1	195,4	77,6	82,2	92,3
P-5	2	24,0	89,2	35,4	36,0	178,4	70,8	72,0	83,9
P-4	6	72,0	77,1	30,6	28,8	462,6	183,6	172,8	251,8
P-3	2	24,0	64,1	25,4	21,5	128,2	50,8	43,0	83,9
Agents du Service mobile	61	732,0	49,6	47,3	19,1	3 025,6	2 885,3	1 165,1	2 560,5
Agents des services généraux	29	348,0	35,7	14,2	13,3	1 035,3	411,8	385,7	1 354,2
Total partiel	103		5 141,4	3 728,9		1 973,0			4 479,1
Postes vacants (5 %)			(771,2)	(559,3)		(295,8)			(671,8)
Total	103		4 370,2	3 169,6		1 677,2			3 807,3
Personnel recruté localement									
Zone démilitarisée et Koweït	130	1 560,0	16,1	4,0	4,5	2 093,0	520,0	585,0	—
Bagdad	3	36,0	14,6	3,6	4,9	43,8	10,8	14,7	—
Total partiel	133		2 136,8	530,8		599,7			—
Postes vacants (15 %)			(106,8)	(26,5)		(29,9)			—
Personnel temporaire	133		2 030,0	504,3		569,8			—
Total	133		68,0						—
Total général	236		2 098,0	504,3		569,8			—
			6 468,2	3 673,9		2 247,0			3 807,3

ANNEXE VIII

Crédits ouverts et dépenses de fonctionnement : période allant
du 9 avril 1991 au 28 février 1994

(En dollars des Etats-Unis)

	<u>Montants bruts</u>	<u>Montants nets</u>
1. <u>Crédits ouverts</u>		
9 avril-8 octobre 1991	60 977 000	60 000 000
9 octobre 1991-8 avril 1992	33 600 000	32 649 000
9 avril 1992-31 octobre 1992	28 500 000	27 698 200
1er novembre 1992-31 octobre 1993	59 800 000	57 682 000
1er novembre 1993-28 février 1994	<u>8 687 800</u>	<u>8 000 000</u>
Total, crédits ouverts	191 564 800	186 029 200
2. <u>Dépenses de fonctionnement</u>		
9 avril-8 octobre 1991	55 091 223	54 531 505
9 octobre 1991-8 avril 1992	29 153 827	28 523 047
9 avril 1992-31 octobre 1992	27 527 583	26 896 308
1er novembre 1992-31 octobre 1993	39 800 000	37 991 100
1er novembre 1993-28 février 1994	<u>8 687 800</u>	<u>8 000 000</u>
Total, dépenses de fonctionnement	160 260 433	155 941 960
3. <u>Montants crédités aux Etats Membres</u>		
1er mai-31 octobre 1993	11 304 367	10 311 740
1er novembre 1993-28 février 1994	<u>8 687 800</u>	<u>8 000 000</u>
	19 992 167	18 311 740
4. <u>Solde non engagé 1-(2 + 3)</u>	11 312 200	11 775 500
5. <u>Intérêts créditeurs et recettes accessoires</u>		
a) Intérêts créditeurs	747 043	747 043
b) Recettes accessoires	<u>1 501 059</u>	<u>1 501 059</u>
Total, intérêts créditeurs et recettes accessoires	2 248 102	2 248 102
6. <u>Contributions non acquittées (au 31 décembre 1993)</u>		24 875 926
7. <u>Solde effectif (1-2-3 + 5-6)</u>		<u>(10 852 324)</u>
